



PLAN D'ACTION

**DÉTACHEMENT DE
HAWKESBURY**

2026 - 2029

POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO // OPP.CA

PLAN STRATÉGIQUE 2026-2029

Priorités et engagements



Valoriser notre personnel

Une Police provinciale en forme et résiliente

Nous serons un employeur de choix soutenant nos membres dans leur quête d'excellence tant personnelle que professionnelle.

Ouvrer avec détermination

Une Police provinciale attentive et en évolution

Nous serons un leader en matière d'excellence policière, habilitant nos membres à fournir le meilleur service pour la population de l'Ontario.

Notre service aux collectivités

Une Police provinciale prête à collaborer et progressive

Nous nous attèlerons avec vigueur à réaliser les objectifs de sûreté communautaire, établissant des relations collaboratives et stratégiques avec des partenaires qui partagent notre vision.

Alignement par la convergence

Une Police provinciale sur la même longueur d'onde

À la Police provinciale, nous faisons bloc et mettons l'accent sur la curiosité et l'innovation, en alignement avec les efforts que fournissent nos membres tout en nous assurant que ce que nous entreprenons correspond à notre mission et nos valeurs.

Table des matières

- Table des matières..... 2
- Message de la commandante de détachement..... 3
- Message du président du conseil de détachement de la Police provinciale 4
- Notre détachement 5
- Secteur desservi par notre détachement 6
- Sommaire des engagements du plan d’action..... 7
- LUTTE CONTRE LE CRIME 11
- ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS 13
- BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ 15

Message de la commandante de détachement

C'est avec plaisir que je présente le plan d'action 2026-2029 du Détachement de Hawkesbury. Ce plan d'action a été préparé et adopté en vertu de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* (LSCSP) et s'harmonise avec le plan stratégique 2026-2029 de la Police provinciale de l'Ontario (la Police provinciale).



Le plan d'action 2026-2029 du Détachement de Hawkesbury décrit les engagements, les mesures et les résultats visés pour le détachement au cours des quatre prochaines années. Il traite de la manière dont nous fournirons des services policiers adéquats et efficaces dans le secteur desservi par notre détachement et dont nous répondrons aux besoins des collectivités que nous desservons. Pour traduire ces priorités, le plan est organisé en trois sections :

- Lutte contre le crime
- Routes, voies navigables et sentiers
- Bien-être de la collectivité

Le plan comprend également des objectifs et des indicateurs de rendement qualitatifs et quantitatifs afin que nous puissions mesurer de manière appropriée les résultats de nos actions.

Le plan d'action 2026-2029 du Détachement de Hawkesbury a été élaboré en consultation avec les intervenants concernés. Nous avons rencontré les membres du conseil de détachement de la Police provinciale, qui comprend des membres de la collectivité locale, et nous avons intégré les objectifs et les priorités qu'ils ont définis pour le détachement. Nous avons effectué un sondage et reçu les commentaires de divers groupes représentant un ensemble varié d'intervenants et de partenaires communautaires, notamment les conseils scolaires, l'hôpital et les services d'aide aux victimes.

Le plan d'action 2026-2029 du Détachement de Hawkesbury est le premier plan d'action préparé dans le cadre de la LSCSP. Les rapports annuels du conseil de détachement continueront d'être améliorés pour tenir compte des nouvelles exigences en matière de production de rapports.

Je suis fier du travail que nous accomplissons et des relations que nous avons nouées au sein du Détachement de Hawkesbury, et je me réjouis de notre croissance et de nos réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2026-2029 du Détachement de Hawkesbury.

Inspectrice Anne-Christine GAUTHIER
Détachement de Hawkesbury

Message du président du conseil de détachement de la Police provinciale

Le conseil de détachement de la Police provinciale – Détachement de Hawkesbury est fier de poursuivre son solide partenariat avec le Détachement de Hawkesbury de la Police provinciale de l'Ontario (la Police provinciale). Nous soutenons pleinement la Police provinciale dans son engagement continu à assurer la sécurité et le bien-être de notre collectivité. Le conseil de détachement reconnaît et apprécie le dévouement, le professionnalisme et le travail acharné des agents et du personnel civil, qui servent les résidents de notre collectivité avec intégrité et compassion. Ensemble, nous restons déterminés à offrir des services policiers efficaces, à renforcer la confiance du public et à voir au maintien d'une collectivité sûre et dynamique pour tous. Nous nous engageons à travailler en collaboration avec la Police provinciale pour soutenir les initiatives en cours, cerner les priorités locales comme mentionné dans le plan d'action du Détachement de Hawkesbury, et veiller à ce que les besoins et les attentes des résidents soient satisfaits. Le succès des services policiers dépend de ce partenariat solide, fondé sur la transparence, la responsabilisation et le respect mutuel.

Le conseil de détachement de la Police provinciale – Détachement de Hawkesbury remercie la Police provinciale pour son dévouement continu et reste déterminé à soutenir son succès et la sécurité de toutes les personnes vivant dans cette région.

Notre détachement

Hawkesbury est une ville en pleine expansion située le long de l'une des plus anciennes routes commerciales d'Amérique du Nord. L'économie locale et régionale a connu d'importantes difficultés au cours des 30 dernières années. Hawkesbury a connu la fermeture de plusieurs grandes entreprises, dont Canadian International Paper (CIP) en 1983 et Amoco au début des années 2000. Ces fermetures ont nui non seulement à l'économie locale, mais aussi à l'identité collective de la ville. En conséquence, on constate aujourd'hui une plus grande diversification économique parmi les entreprises des secteurs industriel et des services. La ville de Hawkesbury a conservé le fort sentiment d'appartenance à la collectivité qui fait d'elle un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille.

La ville compte une population d'un peu plus de 10 700 habitants. Le nouveau poste du détachement, une construction moderne, nous permet d'héberger et de déployer efficacement nos ressources policières, y compris notre Unité de la sécurité nautique, que nous déployons depuis notre quai. Un partenariat communautaire a été mis en place dans notre détachement, offrant aux organismes de services sociaux un espace sûr pour fournir leurs services dans leur environnement opérationnel local et ouvrant la voie à des relations plus solides. Les compétences et la formation de nos agents locaux, associées aux ressources communautaires et à celles de l'ensemble de la Police provinciale, nous permettent d'améliorer la sécurité de toutes les personnes que nous servons.

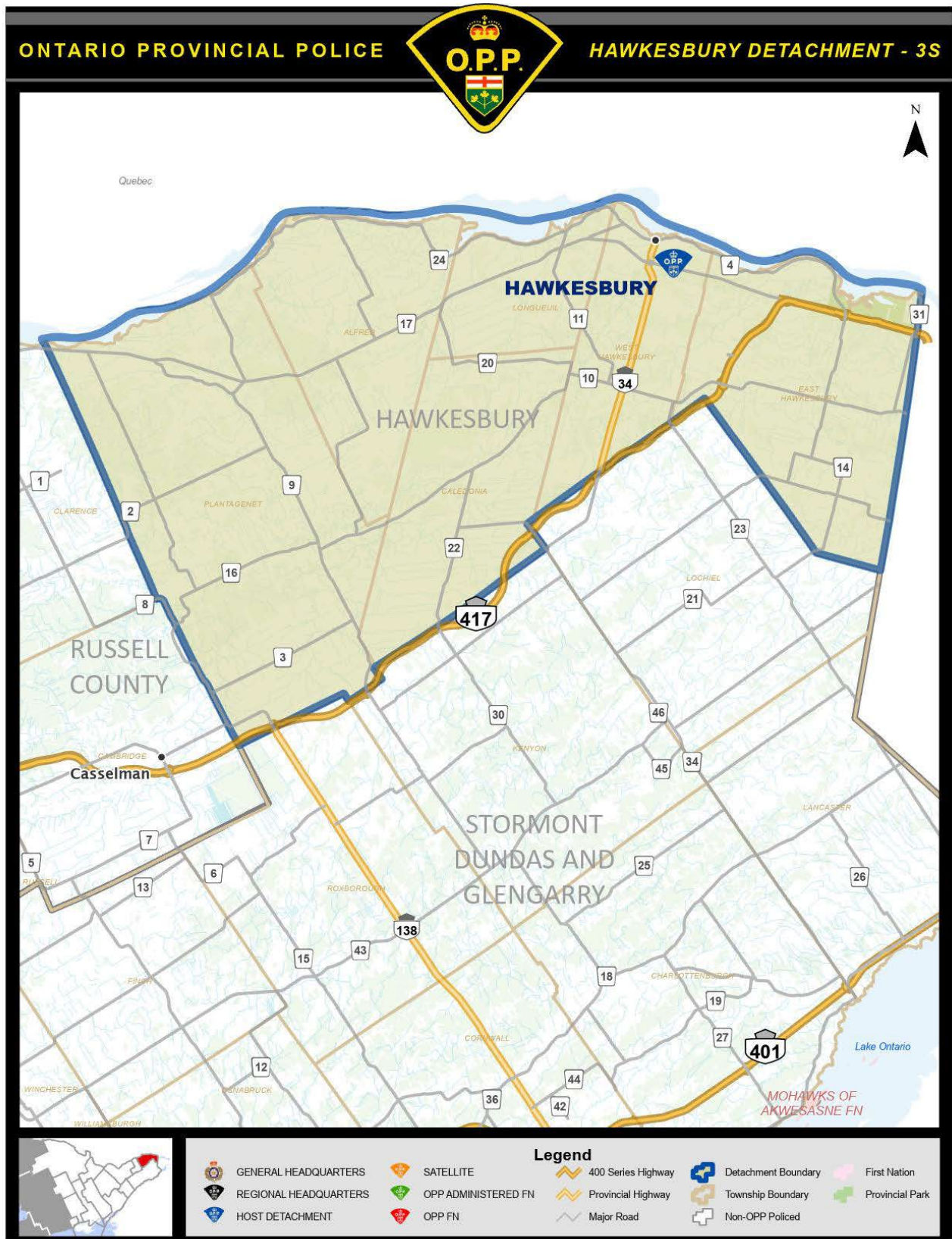
Le secteur desservi par le Détachement de Hawkesbury se trouve dans l'Est de l'Ontario et partage sa frontière avec la province de Québec au nord et à l'est. Nous assurons le maintien de l'ordre dans les cinq municipalités suivantes du comté de Prescott-Russell : canton d'Alfred et Plantagenet, canton de Champlain, canton de Hawkesbury Est, une partie de la municipalité de La Nation et ville de Hawkesbury.

Les comtés unis de Prescott et Russell abritent en outre le parc provincial Voyageur, destination touristique estivale qui donne sur la rivière des Outaouais. Ils comptent 1 291 kilomètres de routes municipales et de comté, ainsi que de nombreux kilomètres de routes provinciales, y compris l'autoroute 417 et les routes 17 et 34. Hawkesbury a aussi la particularité de compter le seul pont reliant l'Ontario et le Québec entre Montréal et Ottawa. Ce lien avec la région des Laurentides fait de Hawkesbury un carrefour social et de services pour de nombreuses collectivités du Québec. La majeure partie des résidents du comté de Prescott sont francophones. (Source : www.prescott-russell.on.ca)

Hawkesbury offre une variété de services et de programmes communautaires et a une stratégie de développement économique progressive. Les activités de loisirs comprennent la navigation de plaisance, la pêche, la marche et le vélo dans des réseaux de sentiers, des programmes de loisirs communautaires, des espaces verts et des parcs au bord de l'eau. L'Hôpital général de Hawkesbury offre des soins de santé de grande qualité aux résidents de Prescott-Russell et des environs. Il s'agit d'un hôpital communautaire bilingue axé sur les patients qui a été rénové afin d'offrir des services complets. Il offre également des services de consultation externe à Casselman et à Clarence-Rockland. L'Hôpital général de Hawkesbury et le Détachement de Hawkesbury continuent de collaborer pour améliorer la santé et le bien-être d'ensemble de la collectivité.

Notre détachement est composé d'une équipe professionnelle qui s'efforce de fournir des services policiers de qualité à la collectivité de Hawkesbury et aux comtés unis de Prescott-Russell. Nous nous efforçons d'établir des relations et des partenariats solides et travaillons en collaboration pour offrir un service efficace et efficient. Nos agents effectuent des patrouilles sur les routes et les voies navigables ainsi que des patrouilles à pied et à vélo au sein de notre collectivité.

Secteur desservi par notre détachement



Sommaire des engagements du plan d'action

Le processus d'élaboration de plans d'action de la Police provinciale s'appuie sur le paragraphe 70 (1) de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* et assure la conformité avec les normes en matière de services policiers convenables et efficaces énoncées dans le Règlement de l'Ontario 392/23.

Au moyen d'analyses et de consultations, nous avons établi les objectifs et secteurs prioritaires suivants pour les quatre prochaines années. Ceux-ci reflètent la manière dont nous offrirons des services policiers adéquats et efficaces dans le secteur desservi par le détachement, et ce, en fonction des besoins de la population et en tenant compte de sa diversité.

- Lutte contre le crime :
 - Initiatives communautaires de prévention de la criminalité.
 - Infractions contre des biens et taux d'élucidation des infractions contre des biens; renforcer la surveillance et l'application de la loi en ce qui concerne les vols, les introductions par effraction, les vols de voitures et la traite de personnes.
 - Lutter contre le trafic de drogue au moyen d'opérations ciblées et d'activités de sensibilisation communautaire.
 - Élargir les programmes de prévention de la fraude, en particulier pour les personnes âgées et les nouveaux arrivants.
 - Mobilisation et éducation des jeunes; établir des partenariats avec les écoles pour la sensibilisation au sujet des conséquences de la criminalité, des risques liés à la drogue et de la sécurité numérique.
 - Assurer la surveillance des récidivistes et le respect des conditions de mise en liberté sous caution.
- Routes, voies navigables et sentiers :
 - Sécurité routière : cibler les excès de vitesse, la conduite inattentive et la conduite agressive sur les routes clés.
 - Promouvoir le partage courtois de la route entre les conducteurs, les cyclistes et les piétons.
 - Sensibiliser les jeunes à la conduite prudente et à l'utilisation des médias sociaux au moyen de programmes scolaires.
 - Mener des patrouilles maritimes sur les voies navigables du secteur du détachement et maintenir la visibilité sur les voies navigables du secteur du détachement en collaboration avec la Sûreté du Québec.
 - Augmenter la présence de la police et des patrouilles sur les sentiers de motoneige pendant les mois d'hiver.
 - Renforcer la sécurité et les liens avec la collectivité en assurant la visibilité dans les zones de loisirs.
 - Assurer une présence policière sur les sentiers afin de dissuader les comportements dangereux et de renforcer le sentiment de sécurité des usagers.

- Bien-être de la collectivité :
 - Aide aux victimes de la criminalité et taux de revictimisation; poursuivre la collaboration étroite avec l'Équipe mobile d'intervention en cas de crise, les Services aux victimes et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins.
 - Collaborer avec les responsables municipaux, les agents des règlements administratifs, les services d'incendie et les services paramédicaux communautaires dans le cadre d'un plus grand nombre d'initiatives de mobilisation communautaire et d'activités.
 - Renforcer la collaboration avec les agents de probation et les services sociaux (initiatives relatives aux personnes en situation d'itinérance).
 - Soutenir les organismes pour les jeunes comme les cadets, le hockey mineur et les carrefours bien-être.
 - Participer à des activités sportives et récréatives afin de favoriser des relations positives avec les jeunes de la collectivité.
 - Renforcer les partenariats communautaires en ce qui concerne les initiatives et les programmes liés à la violence sexiste, à la santé mentale et à la toxicomanie, ainsi qu'aux crimes haineux.

LUTTE CONTRE LE CRIME	ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS	BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ
Renforcer les patrouilles proactives ou les initiatives visant à cibler les tendances locales en matière de crimes et à réduire le nombre de victimes, tout en améliorant la sécurité communautaire.	Développer une expertise locale spécialisée en matière de circulation routière qui profiterait directement au secteur desservi par notre détachement.	Accroître la mobilisation communautaire et renforcer nos relations avec la collectivité grâce à une meilleure communication et à un meilleur échange de renseignements.
Renforcer l'expertise locale en matière de lutte contre les crimes ayant une incidence sur les collectivités que nous desservons en investissant dans des possibilités de formation et de mentorat pour les membres du détachement.	Assurer l'application proactive de la loi et la visibilité dans le secteur desservi par notre détachement en continuant à cibler les « quatre grands » facteurs à l'origine de collisions et les tendances locales spécifiques en matière de sécurité routière et d'application de la loi.	Renforcer les relations avec les jeunes de la région en leur proposant des programmes structurés et non structurés, en diffusant de l'information sur des sujets qui touchent les jeunes et en privilégiant les partenariats avec des organismes locaux axés sur les jeunes.
Accroître l'éducation et la sensibilisation du public aux tendances en matière de criminalité en renforçant la mobilisation, les présentations et les échanges de données.	Augmenter la présence de la police et des patrouilles sur les sentiers de motoneige pendant les mois d'hiver. Renforcer la sécurité et les liens avec la collectivité en assurant la visibilité dans les zones de loisirs. Assurer une présence policière sur les sentiers afin de dissuader les comportements dangereux et de renforcer le sentiment de sécurité des usagers.	Renforcer les partenariats avec les fournisseurs de services locaux afin d'offrir un meilleur soutien en ce qui concerne les appels de service liés à la santé mentale, à la toxicomanie et aux dépendances, aux personnes handicapées, aux personnes en situation d'itinérance et à d'autres facteurs susceptibles de contribuer à l'augmentation de la victimisation.
Mobiliser de manière proactive les jeunes du secteur desservi par le détachement au moyen de partenariats éducatifs structurés avec les écoles locales, dans le but de réduire les comportements criminels futurs et de sensibiliser les jeunes en ce qui concerne l'utilisation des médias sociaux.	Élargir les patrouilles maritimes et maintenir la visibilité sur les voies navigables du secteur du détachement.	

Élargir les programmes de prévention de la fraude, en particulier pour les personnes âgées et les nouveaux arrivants.		
---	--	--

LUTTE CONTRE LE CRIME

ENGAGEMENTS	MESURES	RÉSULTATS VISÉS
<p>Renforcer les patrouilles proactives ou les initiatives visant à cibler les tendances locales en matière de crimes et à réduire le nombre de victimes, tout en améliorant la sécurité communautaire.</p>	<p>Veiller à ce que les agents de patrouille effectuent des patrouilles à haute visibilité dans les zones à forte criminalité à des fins de dissuasion.</p> <p>Faire appel à l'Unité de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité du détachement pour recueillir des renseignements.</p>	<p>Des patrouilles et des initiatives fondées sur des données, l'analyse et les commentaires de la collectivité qui ont pour effet d'accroître la sécurité des personnes et de la collectivité.</p>
<p>Renforcer l'expertise locale en matière de lutte contre les crimes ayant une incidence sur les collectivités que nous desservons en investissant dans des possibilités de formation et de mentorat pour les membres du détachement.</p>	<p>Rechercher et soutenir des possibilités de formation pour les membres afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'enquête.</p>	<p>Augmentation du nombre de membres du détachement ayant reçu une formation spécialisée et acquis de l'expérience dans une variété d'enquêtes criminelles, ce qui se traduit par l'excellence des enquêtes et l'amélioration de la sécurité de la collectivité.</p>
<p>Accroître l'éducation et la sensibilisation du public aux tendances en matière de criminalité en renforçant la mobilisation, les présentations et les échanges de données.</p>	<p>Veiller à ce que les agents de la participation communautaire offrent des présentations, établissent des partenariats avec d'autres intervenants concernés de la collectivité et mobilisent ces derniers. Offrir des présentations destinées aux personnes âgées et aux nouveaux arrivants (p. ex. sur la fraude).</p>	<p>Sensibilisation accrue et prévention de la fraude auprès des personnes âgées et des nouveaux arrivants, ce qui renforce la confiance et la sécurité de la collectivité.</p>
<p>Mobiliser de manière proactive les jeunes du secteur desservi par le détachement au moyen de partenariats éducatifs structurés avec les écoles locales, dans le but de réduire les comportements criminels</p>	<p>Accroître la mobilisation des agents auprès des jeunes dans les écoles et le soutien aux organismes pour les jeunes comme les cadets et les carrefours bien-être.</p>	<p>Amélioration de la perception qu'ont les jeunes des forces de l'ordre.</p> <p>Réduction des infractions et des comportements à risque chez les jeunes.</p>

<p>futurs et de sensibiliser les jeunes en ce qui concerne l'utilisation des médias sociaux.</p> <p>Élargir les programmes de prévention de la fraude, en particulier pour les personnes âgées et les nouveaux arrivants.</p>		<p>Renforcement des liens communautaires et de l'engagement civique des jeunes résidents.</p>
---	--	---

ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS

ENGAGEMENTS	MESURES	RÉSULTATS VISÉS
<p>Développer une expertise locale spécialisée en matière de circulation routière qui profiterait directement au secteur desservi par notre détachement.</p>	<p>Soutenir les membres qui suivent une formation spécialisée offerte par la province. Rechercher des possibilités de formation à l'échelle locale avec des experts locaux en la matière.</p>	<p>Augmentation du nombre de membres du détachement qui ont reçu une formation spécialisée sur les techniques d'application du <i>Code de la route</i> ayant une incidence directe sur la collectivité, ce qui se traduit par des résultats positifs en matière de sécurité routière.</p>
<p>Assurer l'application proactive de la loi et la visibilité dans le secteur desservi par notre détachement en continuant à cibler les « quatre grands » facteurs à l'origine de collisions et les tendances locales spécifiques en matière de sécurité routière et d'application de la loi.</p>	<p>Maintenir une surveillance active des zones à haut risque en collaboration avec les municipalités et intégrer des mesures d'application de la loi ciblées et proactives dans le cadre des patrouilles quotidiennes.</p>	<p>Augmentation du nombre de patrouilles et d'initiatives fondées sur des données, reposant sur l'analyse et les commentaires de la collectivité, et aboutissant à des résultats positifs en matière de sécurité routière.</p>
<p>Augmenter la présence de la police et des patrouilles sur les sentiers de motoneige pendant les mois d'hiver. Renforcer la sécurité et les liens avec la collectivité en assurant la visibilité dans les zones de loisirs. Assurer une présence policière sur les sentiers afin de dissuader les comportements dangereux et de renforcer le sentiment de sécurité des usagers.</p>	<p>Assurer la coordination avec les organismes locaux d'application de la loi pour planifier des patrouilles régulières dans les zones de loisirs très fréquentées.</p> <p>Doter les unités de patrouille de motoneiges ou de matériel hivernal approprié pour assurer la mobilité et la visibilité.</p> <p>Promouvoir la mobilisation communautaire en encourageant les agents à interagir avec les utilisateurs des sentiers et à fournir des renseignements sur la sécurité.</p>	<p>Une visibilité accrue dissuadera la conduite imprudente, la consommation de drogues et d'autres comportements dangereux.</p> <p>Des patrouilles régulières favoriseront des relations positives entre les forces de l'ordre et les utilisateurs des zones de loisirs.</p> <p>Diminution du nombre d'accidents et d'interventions d'urgence grâce à une surveillance proactive.</p> <p>Augmentation de l'utilisation des sentiers : Un environnement plus sûr incite davantage de familles et de touristes à</p>

		<p>emprunter les sentiers, ce qui permet de soutenir les entreprises locales.</p> <p>Les patrouilles peuvent permettre de recueillir des renseignements sur l'utilisation des sentiers et les problèmes de sécurité afin d'orienter la planification future.</p>
Élargir les patrouilles maritimes et maintenir la visibilité sur les voies navigables du secteur du détachement.	Améliorer les opérations de patrouille maritime en augmentant la visibilité et la coordination avec la Sûreté du Québec sur les voies navigables partagées.	Amélioration de la sécurité, dissuasion des activités illégales et renforcement de la collaboration interprovinciale en matière d'application de la loi sur les voies navigables.

BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ

ENGAGEMENTS	MESURES	RÉSULTATS VISÉS
<p>Accroître la mobilisation communautaire et renforcer nos relations avec la collectivité grâce à une meilleure communication et à un meilleur échange de renseignements.</p>	<p>Veiller à ce que les agents intègrent la participation à des événements communautaires dans le cadre de leur journée habituelle. Effectuer des patrouilles à pied pour favoriser le dialogue ouvert et l'accessibilité.</p>	<p>Augmentation du nombre d'activités de mobilisation communautaire et de la communication à l'échelle locale, ce qui se traduit par des commentaires positifs de la part des membres de la collectivité au sujet de la transparence et de l'accessibilité de l'information.</p>
<p>Renforcer les relations avec les jeunes de la région en leur proposant des programmes structurés et non structurés, en diffusant de l'information sur des sujets qui touchent les jeunes et en privilégiant les partenariats avec des organismes locaux axés sur les jeunes.</p>	<p>Veiller à ce que les agents de la participation communautaire collaborent avec d'autres membres du détachement pour assurer des interactions policières positives, la mobilisation et le partage de renseignements, à la fois dans un cadre informel et formel.</p>	<p>Augmentation des partenariats, des initiatives, de la mobilisation et des présentations avec et pour les jeunes, ce qui se traduit par des commentaires et des résultats positifs en ce qui concerne les interactions entre les jeunes et la police.</p>
<p>Renforcer les partenariats avec les fournisseurs de services locaux afin d'offrir un meilleur soutien en ce qui concerne les appels de service liés à la santé mentale, à la toxicomanie et aux dépendances, aux personnes handicapées, aux personnes en situation d'itinérance et à d'autres facteurs susceptibles de contribuer à l'augmentation de la victimisation.</p>	<p>Assurer la coordination avec les professionnels de la santé mentale, les services paramédicaux et les services sociaux en ce qui concerne les interventions conjointes lors d'appels de service complexes.</p> <p>Collaborer avec nos partenaires pour intervenir auprès de personnes en situation d'itinérance.</p> <p>Collaborer à des stratégies d'intervention pour les récidivistes ou les clients vulnérables.</p>	<p>Des rôles et des responsabilités clairement définis avec les fournisseurs de services concernés, ce qui se traduit par une diminution de la victimisation et un soutien accru des membres vulnérables de la collectivité par l'organisme le plus approprié.</p>

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires,
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en
protégeant ses citoyens,
en faisant prévaloir la
loi et en préservant
la sûreté publique.

NOS VALEURS

Servir avec
FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& **HONNEUR**

Interagir avec
RESPECT,
COMPASSION
& **ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
INTÉGRITÉ,
HONNÊTETÉ
& **COURAGE**



Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

COMMUNIQUER AVEC LA POLICE PROVINCIALE

Sachez où vous vous trouvez - vous aurez à décrire la situation et l'endroit. Cherchez des adresses, des points de repère et des bâtiments qui peuvent vous aider à identifier votre emplacement.

APPELER LA POLICE PROVINCIALE

- Composer le 9-1-1 en cas de danger immédiat à la vie ou aux biens d'une personne:
 - pour mettre fin à une infraction qui est en cours ou faire un signalement
 - pour signaler un incendie
 - pour signaler une urgence médicale qui met en danger la vie
 - ne pas raccrocher et rester en ligne
- Pour signaler les incidents ne mettant pas la vie en danger mais nécessitant l'intervention de la police, appeler le 1-888-310-1122 ou se rendre sur opp.ca/signalement
- ATS: 1-888-310-1133, ou Agent511 pour les abonnés (pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole)
- Pour les renseignements de nature administrative ou pour prendre rendez-vous, les informations relatives au détachement de votre localité sont disponibles sur opp.ca/detachments

FOURNIR DE L'INFORMATION EN GARDANT L'ANONYMAT

- Appeler Échec au crime au 1-800-222-8477 ou se rendre sur www.crimestoppers.ca

SIGNALEMENT EN LIGNE

- La Police provinciale propose le signalement en ligne des délits mineurs non-urgents qui se produisent dans les localités relevant de sa compétence. Le site Web opp.ca/signalement vous permet de faire une déclaration sans avoir à vous déplacer ou à appeler.
- Utiliser le signalement en ligne pour rapporter:
 - Un vol inférieur à 5 000 \$
 - Un méfait/dommage à un bien inférieur à 5 000 \$
 - Un méfait/dommage à un véhicule inférieur à 5 000 \$
 - Un vol dans un véhicule inférieur à 5 000 \$
 - Des biens perdus/manquants inférieurs à 5 000 \$, y compris les plaques d'immatriculation ou les vignettes de validation
 - Les plaintes liées à la conduite

Appeler 9-1-1 pour signaler une urgence.

#SAVOIRQUANDAPPELER

Le 9-1-1 est réservé aux urgences: si la vie ou les biens d'une personne courent un danger immédiat.

- ✓ une infraction en cours
- ✓ un incendie
- ✓ une urgence médicale qui met en danger la vie

Vous avez appelé le 9-1-1 accidentellement? #AiderLe911. Ne pas raccrocher, garder la ligne et parler au préposé de la Police provinciale pour expliquer qu'il n'y a pas d'urgence.

Un mauvais usage du 9-1-1 retient sans raison les lignes d'urgence, les préposés et le personnel policier. Il peut entraîner une intervention moins rapide à une urgence réelle et mettre en danger des personnes qui nécessitent l'aide d'urgence.

La loi interdit les appels par plaisanterie au 9-1-1. Les canulars téléphoniques au 9-1-1 peuvent avoir de graves conséquences et gaspillent de précieuses ressources réservées aux urgences.

PLAN D'ACTION

DÉTACHEMENT DE HAWKESBURY

2026-2029

1425 Rue Cameron
Hawkesbury, ON
K6A 2B9

☎ 613-632-2729
📠 613-632-8621



Nous suivre sur

